

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 27 JANVIER 2016

2016-01-27-1

1. OUVERTURE

À l'ouverture de la séance ordinaire du Conseil de la MRC des Basques tenue le mercredi 27 janvier 2016 à la salle du Conseil de Saint-Jean-de-Dieu à 19 h 30 sont présents :

M. Jean-Noël Bolduc	maire de Saint-Guy
M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita et préfet suppléant MRC
M. Yvon Ouellet	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon
M. Jean-Yves Belzile	maire de Sainte-Françoise
M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément
M. André Leblond	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

2016-01-27-2

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Jean-Noël Bolduc, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant ce dernier ouvert.

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Séance régulière du mercredi 25 novembre 2015
 - 3.2 Séance régulière du mercredi 16 décembre 2015
4. Administration générale
 - 4.1 Comptes du mois de décembre 2015
 - 4.2 Vérification comptable
 - 4.3 Résolutions nouveau programme SHQ – RénoRégion
 - 4.3.1 Modification de l'entente concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat – SHQ – Nouveau programme RénoRégion
 - 4.3.2 Valeur uniformisée maximale d'un bâtiment admissible pour le nouveau programme RénoRégion
 - 4.3.3 Priorisation des demandes pour le nouveau programme RénoRégion
 - 4.4 Contrat Co-éco
 - 4.5 Projet d'entente concernant la prévention des incendies et la coordination du schéma de couverture de risques
5. Aménagement et urbanisme
 - 5.1 Résolutions pour confirmer la reconduction du rôle triennal d'évaluation des municipalités de Notre-Dame-des-Neiges et de Saint-Éloi
6. Développement économique
 - 6.1 Projet éolien : entente relative à la constitution de la régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent
7. Sécurité publique
 - 7.1 Dépôt du PV du comité de sécurité publique du 1^{er} octobre 2015
 - 7.2 Dépôt du PV du comité de sécurité publique du 26 novembre 2015
8. Matières résiduelles
 - 8.1 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles
9. Correspondances
 - 9.1 MRC de Témiscouata – règlements 02-10-21 et 01-07-04
 - 9.2 Fédération québécoise des municipalités (FQM)

- 10. Divers
 - 10.1 MRC Matanie – Route verte et résolution
 - 10.2 Équipement supralocal
 - 10.3 150^e de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux
 - 10.4 Ouverture de poste d'aménagiste adjoint
- 11. Prochain C. A., le mercredi 10 février 2016 à 17 h à la MRC et prochain Conseil, le mercredi 24 février 2016 à 19 h 30 à Trois-Pistoles
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

2016-01-27-3

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2016-01-27-3.1

3.1 Séance régulière du mercredi 25 novembre 2015

On mentionne qu'au point 3.2, il y a eu deux refus de voter, mais que la pénalité de 10 \$ n'a pas été appliquée.

Sur une proposition de M. Éric Blanchard,
Il est unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la MRC des Basques du 25 novembre 2015 soit adopté en enlevant « *pour uniformiser la réglementation municipale* ».

ADOPTÉE

2016-01-27-3.2

3.2 Séance régulière du mercredi 16 décembre 2015

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux,
Il est unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la MRC des Basques du 16 décembre 2015 soit adopté tout en effectuant une vérification sur le détail de la richesse foncière « touristique » au point 3.4 relatif au règlement no 227 sur les quotes-parts 2016.

ADOPTÉE

2016-01-27-4

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2016-01-27-4.1

4.1 Comptes du mois de décembre 2015

Sur une proposition de M. Yvon Ouellet, il est unanimement résolu que le Conseil de la MRC des Basques accepte les chèques du mois de novembre 2015, soit les numéros 11053 à 11105 au montant de 431 642,87 \$, plus les salaires au montant de 64 923,44 \$, plus l'assurance collective au montant de 3 170,97 \$, plus la RREMQ au montant de 6 186,20 \$.

Il est également unanimement résolu que le Conseil de la MRC des Basques adopte les factures compressibles de la MRC des Basques au montant de 1 882,16 \$ et les factures compressibles du Pacte rural au montant de 308,23 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NO 740

L'activité de Noël n'ayant pas été soumise et acceptée auparavant par le comité administratif de la MRC, on demande à ce qu'une vérification soit effectuée concernant la politique sur la délégation de pouvoirs du directeur général en ce qui à trait aux dépenses autorisées.

ADOPTÉE

2016-01-27-4.2

4.2 Vérification comptable

N'ayant pas reçu les documents des firmes comptables à temps, un comparatif n'a pas pu être effectué pour soumettre au conseil de la MRC. Le sujet est donc reporté à une séance subséquente.

2016-01-27-4.3

4.3 Résolutions nouveau programme SHQ - RénoRégion

2016-01-27-4.3.1

4.3.1 Modification de l'entente concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat – SHQ – Nouveau programme RénoRégion

CONSIDÉRANT QUE les parties ont conclu une entente le 1^{er} septembre 2006 concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat avec les modifications subséquentes, le cas échéant;

CONSIDÉRANT QUE l'article 9.3 de ladite entente permet la modification en tout temps du consentement des parties;

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent modifier l'entente en égard à certaines annexes, afin d'y apporter les modifications portant sur l'introduction du programme RénoRégion ainsi que sur les forfaits relatifs à la contribution à la gestion des programmes;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques autorise M. Bertin Denis, préfet et M. Claude Dahl, directeur général, à signer pour et au nom de la MRC des Basques la modification de l'entente concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat et les autres documents administratifs requis.

ADOPTÉE

2016-01-27-4.3.2

4.3.2 Valeur uniformisée maximale d'un bâtiment admissible pour le nouveau programme RénoRégion

Sur une proposition de M. Michel Colpron,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques établit à 100 000 \$ la valeur uniformisée maximale d'un bâtiment admissible au programme RénoRégion.

ADOPTÉE

2016-01-27-4.3.3

4.3.3 Priorisation des demandes pour le nouveau programme RénoRégion

Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques priorise les demandes d'aides financières au programme RénoRégion selon l'ordre chronologique de dépôt des demandes et de considérer les demandes déjà reçues dans le cadre du programme RénoVillage dans la liste d'admissibilité des demandes au programme RénoRégion (qui remplace le programme RénoVillage).

ADOPTÉE

2016-01-27-4.4

4.4 Contrat Co-éco

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques renouvelle le contrat des matières résiduelles pour l'année 2016 avec l'organisme Co-éco au montant de 20 000 \$ comprenant les mandats suivants :

- Révision PGMR (consultations publiques et dépôt au MDDELCC);
- Mise en œuvre PGMR (expertise, représentation, réseautage, veille et réalisation du Plan d'action 2016);
- Éducation relative à l'environnement (Réalisation du Plan d'action 2016 et campagne porte-à-porte ainsi que dans les écoles);
- Campagne « Une collecte qui carbure! » (poursuite de la campagne générale et visite des ICI non réalisées en 2015).

ADOPTÉE

2016-01-27-4.5

4.5 Projet d'entente concernant la prévention des incendies et la coordination du schéma de couvertures de risques

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Basques le 31 mars 2012;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par la ville de Trois-Pistoles au montant de 63 090 \$ en incluant le mandat de prévention pour la municipalité de Saint-Jean de Dieu;

CONSIDÉRANT les obligations de la MRC des Basques de se conformer aux éléments de prévention et de coordination inscrits dans le schéma de couvertures de risques en sécurité incendie;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques accepte l'offre de services de la ville de Trois-Pistoles;

Que le Conseil de la MRC des Basques révisé les quotes-parts 2016 en matière de sécurité d'incendie pour refléter la diminution du montant de l'offre de services.

ADOPTÉE

2016-01-27-5

5. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2016-01-27-5.1

5.1 Résolution pour confirmer la reconduction du rôle triennal d'évaluation des municipalités de Notre-Dame-des-Neiges et de Saint-Éloi

CONSIDÉRANT QUE le service d'évaluation Servitech a fait parvenir une lettre datée du 12 novembre 2015 aux municipalités de Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Éloi informant l'équilibrage facultative du rôle d'évaluation et qu'il en recommande une reconduction;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Éloi ont fait parvenir à la MRC des Basques leur résolution respective acceptant et reconduisant le rôle triennal d'évaluation pour les années 2017-2018-2019;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Alain Bélanger,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques accepte les recommandations de Servitech et reconduit le rôle triennal d'évaluation pour les années 2017-2018-2019, tel que proposé.

ADOPTÉE

2016-01-27-6

6. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2016-01-27-6.1

6.1 Projet éolien : entente relative à la constitution de la régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent

N'ayant pas reçu la proposition de l'entente relative à la constitution de la régie intermunicipale de l'énergie Bas-Saint-Laurent, le sujet est reporté à une séance ultérieure.

D'autre part, le BAPE devait déposer, ce jour même, son rapport suite aux séances publiques. La MRC n'a rien reçu pour l'instant.

2016-01-27-7

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2016-01-27-7.1

7.1 Dépôt du PV du comité de sécurité publique du 1^{er} octobre 2015

Dépôt pour information.

- 2016-01-27-7.2 **7.2 Dépôt du PV du comité de sécurité publique du 26 novembre 2015**
- Dépôt pour information.
- 2016-01-27-8 **8. MATIÈRES RÉSIDUELLES**
- 2016-01-27-8.1 **8.1 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles**
- Dépôt pour information.
- 2016-01-27-9 **9. CORRESPONDANCES**
- 2016-01-27-9.1 **9.1 MRC de Témiscouata – règlement 02-10-21 et 01-07-04**
- Dépôt pour information.
- 2016-01-27-9.2 **9.2 Fédération québécoise des municipalités (FQM)**
- La FQM a émis un communiqué de presse demandant que la nouvelle Loi sur l'immigration au Québec impose qu'un volet de la planification gouvernementale pluriannuelle de l'immigration soit dédié à la régionalisation de l'accueil des immigrants.
- Le préfet informe que les municipalités peuvent faire une demande pour accueillir les immigrants, mais pas les MRC. M. Éric Blanchard mentionne que les villes de Rimouski et Rivière-du-Loup offrent déjà un programme d'accueil d'immigrants dont on pourrait bénéficier.
- 2016-01-27-10 **10. DIVERS**
- 2016-01-27-10.1 **10.1 MRC Matanie – Route verte et résolution**
- CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec entend abolir sa contribution au Programme d'entretien de la Route verte;
- CONSIDÉRANT QUE** la Route verte est une réalisation unique en Amérique du Nord avec ses 5 300 km d'itinéraire cyclable;
- CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Laurentides a saisi par sa résolution numéro 2015.10.6589, adoptée le 15 octobre 2015, la MRC de La Matanie de cette situation;
- CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Basques partage les craintes exprimées par la MRC des Laurentides, la MRC de la Matanie et les MRC du Bas-Saint-Laurent touchées par le retrait de la contribution du Gouvernement au plan du financement de l'entretien de la Route verte;
- CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Basques reconnaît la contribution remarquable de la Route verte en lien avec la pratique de l'exercice physique, le développement du cyclotourisme et la visibilité des différentes régions du Québec;
- CONSIDÉRANT** à l'origine la proposition provinciale engagée par le gouvernement du Québec, il est déplorable que ce même gouvernement compte couper définitivement sa contribution au Programme d'entretien de la Route Verte;
- Par conséquent,
Sur une proposition de M. André Leblond,
Il est unanimement résolu :
- Que le Conseil de la MRC des Basques :
- Appuie les démarches de la MRC des Laurentides et de la MRC de la Matanie auprès du gouvernement du Québec pour qu'il ramène sa participation au Programme d'entretien de la Route verte;

- Transmettre la présente résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Pierre Moreau, au ministre responsable du Bas-Saint-Laurent, monsieur Jean d'Amour, au président de la FQM, monsieur Richard Lehoux, à la présidence de l'UMQ, madame Suzanne Roy et au préfet de la MRC des Laurentides, monsieur Denis Chalifoux.

ADOPTÉE

2016-01-27-10.2

10.2 Équipement supralocal

Pour qu'un équipement soit reconnu comme supralocal, chaque conseil municipal de la MRC doit adopter une résolution en ce sens et par la suite la MRC doit en faire la demande au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Pour l'instant, le Bureau d'information touristique fait l'objet de quotes-parts, mais n'est pas considéré comme équipement supralocal. Le sujet sera discuté lors de la rencontre du comité administratif du 10 février prochain avec une représentante de la Commission municipale.

2016-01-27-10.3

10.3 150^e de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux

Une invitation est lancée à tous pour participer aux activités du 150^e anniversaire de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux à la fin juillet. Chaque maire est invité à en parler à son conseil municipal.

2016-01-27-10.4

10.4 Ouverture de poste d'aménagiste adjoint

Mme Katy Langlois quitte ses fonctions à la MRC des Basques et une nouvelle offre d'emploi est affichée jusqu'au 4 février prochain.

2016-01-27-11

11. PROCHAIN C. A., LE MERCREDI 10 FÉVRIER 2016 À 17 H À LA MRC ET PROCHAIN CONSEIL, LE MERCREDI 24 FÉVRIER 2016 À 19 H 30 À TROIS-PISTOLES

Le prochain C. A. sera le mercredi 10 février 2016 à 17 h à la MRC et le prochain Conseil aura lieu, le mercredi 24 février 2016 à 19 h 30 à Trois-Pistoles.

2016-01-27-12

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est allouée au public, notamment au niveau du registre des armes à feu, des réfugiés syriens et de la collecte à trois voies.

2016-01-27-13

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Louis-Philippe Sirois de lever la séance à 21 h 24.

ADOPTÉE

BERTIN DENIS, PRÉFET¹

CLAUDE DAHL, DG/SEC.-TRÉS.

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.